



FORCE OUVRIERE

UNION DEPARTEMENTALE DU CHER

COMMUNIQUE DE PRESSE SUITE ACTION DE CE MATIN

Une délégation du SNUDI-FO a été reçue par le directeur de cabinet du préfet.

Le SNUDI-FO a insisté sur le fait que le cœur de la réforme était la mise en place du PEDT (projet éducatif de territoire) élément de dislocation de l'école de la République et a donc demandé la suspension pour les écoles appliquant la réforme et l'abrogation du décret.

Il a exprimé

- que cette réforme, là où elle est mise en œuvre, engendrait un grand désordre.
- que de nombreuses ATSEM s'occupaient, contraintes par les Mairies, des TAP alors qu'elles ne sont pas formées pour cela, ni payées.
- l'incompréhension de nombreux enseignants du Cher car depuis 20 ans la quasi-totalité des communes du département hors Bourges travaillait en semaine de 4 jours et que les élèves réussissaient aussi bien dans le Cher que dans les autres départements. D'ailleurs une étude de 2002 du Ministère démontre que les élèves travaillant sur 4 jours réussissaient mieux que les élèves travaillant dans les écoles de 4 jours et demi.
- que ce décret provoque des inégalités entre les communes rurales, urbaines, riches, pauvres....

Cette réforme ne peut pas fonctionner et l'abrogation du décret est la seule solution.

Il faut revenir à un fonctionnement où l'école décide de l'organisation scolaire et non pas la commune.

Communiqué du SNUDI-FO

Pour tout contact : UD FO, Thierry MAZZOCATO